

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATAPÉDIA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 15 novembre 2021, à 19 h 30, au centre communautaire de Sayabec, 6 rue Keable, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;  
Siège #2 : Monsieur Rémi Carrier;  
Siège #3 : Madame Joannie Lajoie;  
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;  
Siège #5 : Madame Marie Element;  
Siège #6 : Monsieur Lorenzo Ouellet.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, et madame Chimène Ngomanda, directrice adjointe et secrétaire-trésorier adjointe, sont aussi présents à cette séance.

**Résolution 2021-11-230**

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATAPÉDIA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**Réunion ordinaire**  
**15 novembre 2021**  
**Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
4. Dispense de lecture et adoption du procès-verbal d'octobre 2021;
5. Comptes à accepter – Octobre 2021;
6. Administration :
  1. Remise du prix Dollard-Morin à madame Lise Lemelin;
  2. Suivi du maire et des membres du conseil;
  3. Compte courant – Paiement des factures excédant 5 000 \$;
  4. Calendrier des rencontres 2022;
  5. Attribution des dossiers;
  6. Nomination d'une mairesse suppléante;
  7. Diffusion des séances du conseil – Entente avec monsieur Hugues Berger;

8. Règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion pour le déneigement – Adoption;
  9. Virement budgétaire exercice financier 2021;
7. Invitations et demandes d'appui :
    1. Recommandations du comité des dons;
    2. Changements climatiques et santé publique – Consultation;
  8. Sécurité publique :
    1. Saison hivernale – Conditions hivernales extrêmes (dépôt);
  9. Transport :
    1. ;
  10. Hygiène du milieu :
    1. Projet de PGMR conjoint 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis (dépôt);
  11. Aménagement, urbanisme et développement :
    1. Municipalité de Val-Brillant – Règlement 08-2021 modifiant son règlement d'urbanisme (dépôt);
    2. Attribution de numéro civique – Route Melucq;
    3. Appui à la demande d'autorisation de Michel Hallé à la CPTAQ;
  12. Loisir et culture :
    1. Réseau BIBLIO Bas-St-Laurent – Informations (dépôt);
  13. Santé et bien-être :
    1. ;
  14. Projets d'investissement :
    1. Route du Lac-Malcolm – Cautionnement d'entretien (dépôt);
    2. Biomasse – Lettre d'annonce (dépôt);
  15. Affaires nouvelles :
    1. Décoration des fêtes;
    2. Lumières de rue;
    3. Consommation d'eau – Avis d'ébullition;
    4. Centre de conditionnement physique – Entente de partenariat;
  16. Période de questions;
  17. Levée de la séance.

---

**Période de questions :**

Il est tenu une première période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour. Comme la séance est aussi diffusée en direct via la page Facebook de la municipalité, les questions posées en commentaires de la diffusion sont aussi adressées au conseil municipal.

---

**Résolution 2021-11-231**

**Procès-verbaux**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 et de l'élection du 7 novembre dernier tels que rédigés.

**Résolution 2021-11-232**

**Comptes à accepter**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver le bordereau des dépenses du mois d'octobre 2021 annexé au présent procès-verbal, pour un montant total de 148 718.83 \$, comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires, à savoir :

- Salaires du mois : 92 019.93 \$
- Comptes du mois (incluant les incompressibles) : 56 698.90 \$

Je, soussigné Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste que la Municipalité de Sayabec dispose des crédits suffisants pour assumer le paiement de ces dépenses.

---

6.1. Monsieur Marcel Belzile, maire, procède à la remise du prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin à madame Lise Lemelin, soulignant son implication dans diverses associations de loisir et de sport de notre municipalité.

---

**Administration – Informations et suivi du maire :**

6.2. Suivi du maire et des conseillers concernant différents dossiers.

---

**Résolution 2021-11-233**

**Compte courant – Paiement de factures excédant 5 000 \$**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture présentée au tableau ci-bas au cout total de 34 200.95 \$, taxes incluses, puisqu'elle excède 5 000 \$.

| <b><u>Factures excédents 5 000 \$</u></b> |                   |  |             |
|---|-------------------|--|-------------|
| Fournisseurs                              | Numéro de facture | Description                            | Montant     |
| Fusion environnement Inc.                 | 3947              | Cueillette et transport – Octobre 2021 | 8 800.33 \$ |

|  |                    |  |                     |
|--|--------------------|--|---------------------|
| Hydro-Québec                             | 665 802 355<br>624 | Électricité – Centre sportif (du 29 août au<br>28 sept.) | 6 922.24 \$         |
| Les Constructions Nouvel<br>Horizon inc. | GC273              | Réservoir (rue Boulay)                                   | 7 128.45 \$         |
| Chemtrade Chemicals<br>Canada Ltd.       | 93219735           | Sulfate ferrique 60% (30 005KG @<br>0.329\$3KG)          | 11 349.93 \$        |
| <b>TOTAL :</b>                           |                    |  | <b>34 200.95 \$</b> |

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent que cette dépense prévue au budget soit payée à même le budget courant au compte 500714.

**Résolution 2021-11-234**

**Administration – Calendrier  
des rencontres 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Joannie Lajoie, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022.
- Que ces séances se tiendront le lundi (sauf exception) et débiteront à 19 h 30.

| <b>SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b> |   |
|--|---|
| <b>ANNÉE 2022</b>                              |   |
| <b>MOIS</b>                                    | <b>DATE</b>                             |
| JANVIER  | 17                                      |
| FÉVRIER  | 7                                       |
| MARS   | 7                                       |
| AVRIL  | 4                                       |
| MAI  | 2                                       |
| JUIN   | 6                                       |
| JUILLET  | 4                                       |
| AOUT   | 15                                      |
| SEPTEMBRE                                      | 7*                                      |
| OCTOBRE  | 3                                       |
| NOVEMBRE                                       | 14                                      |
| DÉCEMBRE                                       | 12 et 19 Présentation du<br>budget 2023 |

\* Réunion le mercredi

**Résolution 2021-11-235**

**Administration – Attribution  
des dossiers aux élus**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de confier

les dossiers suivants aux membres du conseil municipal pour la période de novembre 2021 à novembre 2022 :

**Monsieur Marcel Belzile (maire)**

- D'office sur tous les comités de travail du conseil municipal

**Monsieur Frédéric Caron (conseiller au siège numéro 1)**

- Loisirs
- Centre sportif David Pelletier et centre de conditionnement physique
- Comité des dons

**Monsieur Rémi Carrier (conseiller au siège numéro 2)**

- Administration, suivi budgétaire et ressources humaines
- Comité consultatif d'urbanisme

**Madame Joannie Lajoie (conseillère au siège numéro 3)**

- Culture et vie communautaire
- Bibliothèque municipale et scolaire
- Centre communautaire

**Monsieur Patrick Santerre (conseiller au siège numéro 4)**

- Développement économique
- Aqueduc et traitement des eaux
- Urbanisme
- Matières résiduelles
- Réseau chaleur (biomasse)

**Madame Marie Element (conseillère au siège numéro 5)**

- Mairesse suppléante
- Office d'habitation de la Matapédia
- Municipalité amie des aînés
- Politique familiale municipale
- Accueil des nouveaux arrivants
- Comité des dons

**Monsieur Lorenzo Ouellet (conseiller au siège numéro 6)**

- Travaux publics
- Sécurité publique

**Résolution 2021-11-236**

**Administration – Mairesse  
suppléante - Nomination**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer madame Marie Element, à titre de mairesse suppléante pour une période d'un an, soit du mois de novembre 2021 au mois de novembre 2022 inclusivement.

Par la même résolution, Madame Element est autorisée à être signataire, en l'absence de monsieur Marcel Belzile, maire, sur tous les comptes de la Municipalité de Sayabec à la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia.

Par la même résolution, le conseil municipal confirme que madame Marie Element, agira à titre de deuxième représentant de la Municipalité de Sayabec au Conseil des maires de la MRC de La Matapédia. De plus, lorsque monsieur Marcel Belzile, maire, sera absent des réunions du Conseil des maires, madame Element siègera à sa place et aura droit de vote.

**Résolution 2021-11-237**

**Administration – Diffusion  
des séances du conseil –  
Entente avec monsieur  
Hugues Berger**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accorder un contrat de service professionnel pour la captation audiovisuelle et la diffusion des séances du conseil municipal à monsieur Hugues Berger. La rémunération payable en vertu du contrat est établie à 125 \$ par séance.

**Résolution 2021-11-238**

**Règlement 2021-07 décrétant  
l'acquisition d'un camion  
10 roues avec benne et  
équipements de déneigement  
et un emprunt maximal de  
375 000 \$ – Adoption**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sayabec désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 octobre 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que le règlement suivant portant le numéro 2021-07 soit adopté

Le conseil décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

Le conseil est autorisé à acquérir un camion 10 roues avec benne et équipements de déneigement au service des travaux publics pour une dépense n'excédant pas 375 000 \$ incluant les équipements et autres frais accessoires tel qu'il appert à l'annexe 1, lequel fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 3**

Aux fins d'acquitter la dépense prévue par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 375 000 \$ sur une période de 15 ans.

#### **ARTICLE 4**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

#### **ARTICLE 5**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

#### **ARTICLE 6**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

#### **Résolution 2021-11-239**

#### **Administration – Virement budgétaire – Exercice financier 2021**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal d'autoriser le virement budgétaire suivant :

- 5 145 \$ du compte 02 59000 999 (MADA) au compte 02 70100 140 (rémunération des employés) pour ajuster la rémunération payable dans le cadre du projet Municipalité amie des Aînés.

#### **Résolution 2021-11-240**

#### **Liste des appuis et des dons - Approbation**

Suivant les recommandations du Comité des dons, il est proposé par madame Joannie Lajoie, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver les dons suivants :

| <b><u>Demandeur</u></b> | <b><u>Projet/événement</u></b>                  | <b><u>Don/commandite</u></b> |
|-------------------------|---|------------------------------|
| Maison des familles     | Souper de Noël aux familles dans le besoin 2021 | 500 \$                       |
| Moisson Vallée          | Paniers de Noël 2021                            | 250 \$                       |
|                         | <b><u>TOTAL</u></b>                             | <b><u>750 \$</u></b>         |

**Résolution 2021-11-241**

**Invitation – Changements  
climatiques et santé publique  
- Consultation**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Marcel Belzile, maire, à l'atelier virtuel organisé par le CISSS afin d'échanger autour des impacts des changements climatiques sur la santé. Cette activité aura lieu le 19 novembre 2021 de 9 h à 11 h 30 sur la plateforme ZOOM. Il n'y a pas de cout pour la participation à cette activité.

---

8.1. Dépôt de la correspondance du ministère de la Sécurité publique concernant un rappel des mesures lors de tempêtes hivernales occasionnant des fermetures de routes ou des pannes de courant prolongées.

10.1. Dépôt du *Plan conjoint de gestion des matières résiduelles 2023-2029 – MRC de la Matapédia et de la Mitis* – Plan révisé, projet adopté par les deux MRC le 13 octobre dernier.

11.1. Dépôt du règlement 08-2021 de la municipalité de Val-Brillant modifiant son règlement d'urbanisme.

---

**Résolution 2021-11-242**

**Urbanisme – Attribution d'un  
numéro civique**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'attribution du numéro civique 5, route Melucq au lot 5 914 354 sur lequel monsieur Jimmy Bouillon construit sa nouvelle résidence.

Par la même résolution, il est décidé que la propriété située sur le lot 5 914 355 et portant le présentement le numéro civique 5, route Melucq devienne le 5-A, route Melucq.

**Résolution 2021-11-243**

**Urbanisme – Appui à la  
demande d'autorisation de  
Michel Hallé à la CPTAQ**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ déposée par monsieur Michel Hallé auprès de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ).

La demande d'autorisation vise à inclure l'emprise du Chemin Turcotte d'une largeur de 15,28 mètres dont une partie est située en zone agricole sur le lot 5 369 395 du Cadastre du Québec.



Bien que l'emprise soit conforme à la réglementation municipale en vigueur, une demande est présentée à la Commission pour autorisation.

- 
- 12.1. Dépôt de la correspondance du Réseau BIBLIO Bas-St-Laurent concernant la promotion des services offerts par le Réseau et publicisés sur les réseaux sociaux.
  - 14.1. Dépôt par monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, du cautionnement d'entretien de 2 ans émis par Eurovia Québec Construction inc. dans le cadre du projet de réfection de la route du Lac-Malcolm.
  - 14.2. Dépôt par monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, de la correspondance du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) nous informant que le projet *Agrandissement du réseau chaleur de la municipalité de Sayabec* se voit accorder une aide financière maximale de 138 509.96 \$
- 

#### **Affaires nouvelles**

- 15.1. Monsieur Patrick Santerre, conseiller, soulève l'importance de mettre des décorations de Noël et lumières dans la municipalité.
  - 15.2. Monsieur Patrick Santerre, conseiller, relève que certaines lumières de rue sont brûlées et doivent être changées. Monsieur Charest indique que la personne à joindre lorsqu'on constate un lampadaire brûlé est la secrétaire municipale au 418-536-5440 poste 1400.
  - 15.3. Monsieur Rémi Carrier, conseiller, soulève que lors de l'avis d'ébullition préventif, certaines personnes n'ont pas été avisées. Un avis devrait peut-être, à ce moment-là, être automatiquement transmis par publipostage.
  - 15.4. Monsieur Rémi Carrier, conseiller, demande des précisions quant à l'entente qui a été signée entre la municipalité et le Gym Artfitness pour le centre de conditionnement de Sayabec. Monsieur Frédéric Caron, conseiller, lui donne les précisions nécessaires.
- 

#### **Période de questions :**

Il est tenu une seconde période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions. Comme la séance est aussi diffusée en direct via la page Facebook de la municipalité, les questions posées en commentaires de la diffusion sont aussi adressées au conseil municipal.

---

**Résolution 2021-11-244**

**Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 26.

Marcel Belzile  
Maire

Joel Charest  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ib